

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0039316

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 944 Société : R.A.M 143924

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HALMONY ABDELMJID

Date de naissance : 09.01.1930

Adresse : COOP ALICHAFA II n° 21 - Sidi Mousa - CASABLANCA

Tél. : 0698.33.54.57 Total des frais engagés : 5.670,- Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Siham BELAICHE**  
**Cardiologue**  
Angle Bd. Ibn Yacheufine et Adraa  
EL Mourakouchi 3ème Etage N° 5  
Casablanca - Tél: 0522 61 11 33

Date de consultation : 21.01.2019

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA + ACFA

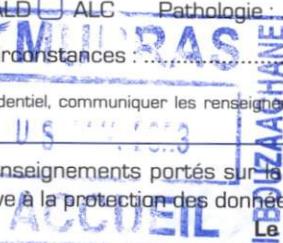
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CHS Blanca



Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Halmony



Spécialiste des maladies  
du coeur et des vaisseaux



Explorations  
Cardio-Vasculaires

إختصاصية في أمراض  
القلب و الشرايين

2-23/mjz

Harmoney Abd. Romji

20,000 6

*Anagisib*

103 vs 4

15

Xeneks 16

58,1046

Cadomiel

71.300 12

Tanoker

~~T\$ 5320.00~~

زاوية شاعر ابن تاشفين وابن الحداء المراكشي، إقامة فاطمة الزهراء II الطابق الثالث رقم 5  
فوق أسيما و (BMCE) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 61 11 33

- Gomme



Access au Dernier

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30

**Dr. Siham BELAICHE**  
Cardiologue  
Angle Bd. IBII et Avenue et Adraa  
EL Mourakouch Jemai Etage N° 5  
Casablanca - Tel: 0522 61 11



6 118001 100873

**Cardensiel® 5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 58,10 DH

6 118001 100873

**Cardensiel® 5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 58,10 DH

6 118001 100873

**Cardensiel® 5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 58,10 DH

6 118001 100873

**Cardensiel® 5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 58,10 DH

6 118001 100873

**Cardensiel® 5 mg**

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 58,10 DH

6 118001 100873

**tanakan 40 mg** ☒

30 COMPRIMÉS ENROBÉS



6 118000 011545

71,30



Lot Allichraf N° 9  
Sidi Maâaouf  
Casablanca

Tél/Fax: 0522 58 47 71